Affaires de la société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **90 (1939)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

vit contraint d'abandonner définitivement, l'année suivante, la direction de son arrondissement, n'osant, hélas, espérer voir sa santé se rétablir. Il vécut dès lors très retiré, entouré des soins affectueux et dévoués de son épouse et de ses filles, heureux des visites que lui faisaient ses anciens collègues. Sa santé avait encore décliné au début de l'été et, le 24 juin, il s'en est allé, bien paisiblement. — Au cours de la cérémonie funèbre, M. *Charles Gonet,* directeur de l'Association forestière vaudoise, s'adressant à la famille du défunt, au nom de ses amis et de ses anciens collègues, rappela en termes émus les éminentes qualités et le charme personnel du disparu.

Nous adressons à tous les siens, tout particulièrement à sa veuve, à ses filles et à son gendre, l'expression de notre respectueuse sympathie.

P. Favez.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Intensification des recherches forestières.

(Motion du professeur H. Knuchel.)

Lors de l'assemblée générale de la S. F. S., en automne 1937, à Stans, M. le professeur H. Knuchel avait présenté et développé une motion relative à l'intensification des recherches forestières, laquelle fut admise par le comité permanent. Celui-ci l'avait transmise, pour étude et préavis, à une commission consultative, composée de MM. *Petitmermet,* inspecteur général, *Knuchel,* professeur, *Winkelmann,* directeur de l'Office forestier central, et *H. Burger,* directeur de la Station de recherches forestières. Le président de cette commission, M. Winkelmann, a présenté à l'assemblée générale de 1938, à Soleure, un rapport provisoire sur la question. Ce dernier, sur la proposition de M. le professeur Schädelin, fut renvoyé au comité permanent pour mise au point, la question devant être examinée à nouveau à l'assemblée générale de 1939.

La commission consultative précitée est restée en fonction. M. Winkelmann ayant quitté le comité permanent, c'est au nouveau président de la S. F. S., M. Grivaz, inspecteur forestier cantonal, que fut confiée la présidence de la dite commission. Celle-ci a pris contact avec M. le professeur Rohn, président du conseil de l'E. P. F.; de même avec la commission de surveillance de la Station de recherches forestières, que préside aussi M. Rohn.

Pour pouvoir faire des propositions fermes concernant l'organisation à prévoir en vue de l'intensification de la recherche forestière, il a fallu d'abord examiner ce qui a été fait jusqu'ici dans ce domaine, ainsi que l'organisation actuelle. Le rapport présenté sur ces questions, rédigé par M. le directeur Burger, va paraître intégralement au cahier n° 7 de la « Zeitschrift ». Nous ne pouvons ici en donner qu'un résumé succinct, ainsi que les propositions du comité permanent.

Depuis 10—15 ans, on constate en Suisse dans le domaine des recherches forestières, au lieu d'une concentration, une dislocation des forces et des moyens.

Il s'en suit un manque de cohésion regrettable et que des efforts, très louables en eux-mêmes, restent isolés au lieu d'être conjugués.

Les tâches sont nombreuses et peuvent se diviser en *recherches forestières* proprement dites (production et exploitation des bois) et en *recherches technologiques.*

Les premières sont affaire de la Station fédérale de recherches forestières, en premier lieu, puis des Instituts de l'E. P. F. et d'autres organisations telles que l'Association suisse d'économie forestière, « Lignum », etc.

Les recherches technologiques, par contre, sont du ressort du Laboratoire des essais de résistance des matériaux, à l'Ecole polytechnique.

Malheureusement, depuis de nombreuses années, alors que dans tous les autres domaines et plus particulièrement en agriculture, on intensifie les recherches, en matière forestière on ne progresse pas.

C'est pourquoi le Comité propose de donner suite à la motion du professeur Knuchel par les moyens suivants :

1° *Adresser* une requête au *Conseil fédéral* pour lui signaler la nécessité d'une intensification des recherches forestières et demander une augmentation des crédits, actuellement insuffisants, mis à disposition.

Les membres des Chambres seront informés de cette requête sous une forme à convenir et au moment opportun.

2° *Engager* les membres de la Société :

a) à s'intéresser davantage aux travaux de recherches forestières en y participant, en en provoquant et publiant, dans nos périodiques, tous les résultats de leurs observations individuelles ;

b) à saisir chaque occasion pour rendre les propriétaires de forêts publiques et particulières attentifs à l'importance économique de la forêt et à celle des recherches forestières;

c) à encourager tous les propriétaires de forêts à faire partie des organisations forestières, non pas seulement pour la défense de leurs intérêts immédiats, mais en prévision de l'avenir.

3° *Rendre* les industriels du bois attentifs au fait que l'utilisation de ce matériau de construction national ne peut progresser que s'il existe des bases techniques d'expérimentation; un appui moral et financier de l'industrie est nécessaire pour édifier ces bases.

4° *Demander* aux instituts, aux associations et au personnel forestier supérieur, qui s'occupent de recherches forestières, d'informer la Station fédérale de toute recherche qu'ils désirent entreprendre. La Station fédérale de recherches forestières doit être considérée comme « centrale ». C'est l'organisation toute désignée pour renseigner sur la façon de conduire les travaux prévus et éventuellement pour y collaborer. *F. G.*

Comptes de 1938/39 et budget 1939/40.

Recettes	Budget 1938/39 Fr.	Comptes 1938/39 Fr.	Budget 1939/40 Fr.	Dépenses	Budget 1938/39 Fr.	Comptes 1938/39 Fr.	Budget 1939/40 Fr.
A. Société forestière.							
Cotisations des sociétaires	6.150	6.345, 50	6.350	Comité permanent et commissions	1.000	909, 50	1.000
Subvention fédérale . . .	4.800	4.800, —	4.800	Administration, imprimés	200	321, 55	100
Abonnements:				Périodiques:			
Zeitschrift f. Forstwesen	4.800	4.636, 30	4.600	Zeitschrift f. Forstwesen	11.000	11.092, 80	11.000
Journal forestier . . .	2.600	2.370, 55	2.400	Journal forestier . . .	7.500	7.614, 65	7.500
Insertions	700	893, 50	900	Subventions	350	350, —	350
Subventions diverses . .	1.300	1.185, 20	600	Divers	50	10, —	50
Intérêts et divers . . .	350	358, 55	350	Exposition nationale suisse	1.000	650, —	—
Excédent des dépenses . .	400	358, 90	—				
Total	21.100	20.948, 50	20.000	*Total*	21.100	20.948, 50	20.000

Recettes	Budget 1938/39 Fr.	Comptes 1938/39 Fr.	Budget 1939/40 Fr.	Dépenses	Budget 1938/39 Fr.	Comptes 1938/39 Fr.	Budget 1939/40 Fr.
B. Fonds pour publications.							
Subventions des cantons .	3.450	3.105, —	3.100	Suppléments	2.000	1.300, —	2.000
Vente des livres et suppléments	550	162, 75	200	Subventions à publications forestières	1.700	987, 60	1.000
Intérêts	400	507, 30	500	Divers	300	529, —	800
Excédent des dépenses .	2.600	2.646, 05	—	Le développement de l'économie forestière en Suisse	3.000	3.604. 50	—
Total	7.000	6.421, 10	3.800	*Total*	7.000	6.421, 10	3.800
C. Fonds pour voyages d'études (Fonds Morsier).							
Intérêts	650	663, 60	650	Subsides; congrès forestier en Finlande	650	—	1.300
Excédent des dépenses .	—	—	650	Excédent des recettes . .	—	663, 60	—
Total	650	663, 60	1.300	*Total*	650	663, 60	1.300

Fortune de la Société au 30 juin 1939.

A. Société forestière.

	Fr.
Solde au 1er juillet 1938	10.423, 10
Excédent des dépenses	358, 90
Solde au 30 juin 1939	10.064. 20

Dont: 8.000, — fr. obligations en dépôt à la Banque cantonale de Zurich
1.807, 80 » carnet d'épargne à la » » » »
256, 40 » compte de chèques VIII 11.645 Zurich
10.064, 20 fr.

B. Fonds pour publications.

	Fr.
Solde au 1er juillet 1938	19.027, 50
Excédent des dépenses	2.646, 05
Solde au 30 juin 1939	16.381, 45

Dont: 14.000, — fr. obligations en dépôt à la Banque cantonale de Zurich
788, 05 » carnet de dépôt à la » » » »
1.593, 40 » compte de chèques VIII 11.645 Zurich
16.381, 45 fr.

C. Fonds pour voyages d'étude.

(Fonds Morsier.)

	Fr.
Solde au 1er juillet 1938	18.275, 50
Excédent des recettes	663, 60
Solde au 1er juillet 1939	18.939, 10

Dont: 16.000, — fr. obligations en dépôt à la Banque cantonale de Zurich
1.939, 10 » carnet d'épargne à la » » » »
1.000, — » compte de chèques VIII 11.645 Zurich
18.939, 10 fr.

Zurich, juillet 1939.

Société forestière suisse

Le caissier: *H. Fleisch.*

Modifications au programme de la réunion, à Zurich, de la Société forestière suisse.

Se conformant au désir exprimé par plusieurs sociétaires, le comité permanent de la S. F. S. a apporté les modifications suivantes à ce programme :

Dimanche 6 août.

Dès 20 h., réunion à l'Exposition, rive droite, aux « Pintes régionales », ou bien dans le « Bâtiment des congrès ».

Mardi 8 août (et non pas mercredi !).

8 h. (et non pas 7.30 h., comme prévu d'abord) : Départ en cars, de la place du Musée national, pour le Pfannenstiel.
12 h., dîner à Küsnacht.

Mercredi 9 août.

Visite du pavillon de l'Exposition « Notre bois », par groupes (sous conduite).

Il ne sera pas distribué de cartes de fête dimanche 6 août. Les congressistes qui se seraient annoncés après le délai prévu pourront toucher leur carte lundi, au Rathaus. *Le comité.*

CHRONIQUE.

Confédération.

Eligibilité à un emploi forestier supérieur. Conformément aux prescriptions actuellement en vigueur et à la suite des examens subis, le département soussigné a déclaré éligibles à un poste supérieur de l'administration forestière :

MM. *Giuseppe Barberis,* de Bellinzone (Tessin),
Robert Dimmler, de Zofingue (Argovie),
Fritz Fischer, de Triengen (Lucerne),
Werner Lanz, de Rohrbach (Berne),
Joseph Pagani, de Massagno (Tessin),
Camill Perren, de Bellwald (Valais),
Max Peter, de Trüllikon (Zurich) et Glis (Valais),
Jacob Schmid, de Malans (Grisons),
Walter Steiner, de Neftenbach (Zurich),
Walter Trepp, de Medels (Grisons),
Hans Vœgeli, de Glaris et Riedern (Glaris).

Berne, le 17 juin 1939. *Département fédéral de l'intérieur.*